



le 23 avril 2020

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### COVID-19 : L'ALERTE DU CNPA SUR LA SITUATION PREOCCUPANTE DU RESEAU DES STATIONS-SERVICES

*Alors que l'enquête menée par le CNPA auprès de l'ensemble des entreprises des services de l'automobile révèle une filière en vive tension, la situation est particulièrement inquiétante pour le secteur de la distribution de carburants, notamment dans les territoires ruraux : sur les 1.800 stations-services implantées en zone rurale qui ont répondu au sondage, 77% d'entre elles voient leurs ventes de carburants diminuer de 80%.*

Plus précisément, parmi les exploitants de stations rurales qui ont répondu au questionnaire du CNPA :

- 52% confirment être impactés très fortement et estiment probable **le risque de faillite de leur entreprise sans un retour d'activité soutenue au 11 mai** ;
- 4% d'entre eux **confirment qu'ils déposeront le bilan de leur entreprise avant le 11 mai.**

Avec une **rémunération moyenne fixe de 0,01 euro net par litre de carburant**, la majorité des propriétaires-exploitants de stations-service indépendantes (sous enseigne pétrolière ou non), dont 70% sont situés en zone rurales, n'aura pas la trésorerie suffisante pour pallier de telles chutes d'activités.

La situation est d'autant plus alarmante que pour les professionnels qui passeront le cap de la crise, la situation est loin d'être stabilisée :

- **40% des interrogés confirment qu'ils reporteront sine die tous leurs projets d'investissement** (diversification des activités, modernisation des installations, mises aux normes des équipements de stockage et de distribution de carburants, etc.) ,
- **et 30% les annuleront purement et simplement**

alors que ce sont précisément ces investissements (générateurs de marge) qui permettent aux exploitants de conserver l'activité de distribution de carburants.

Or, ces stations-services implantées en dehors des grandes agglomérations sont la clé d'une desserte équitable en approvisionnement en carburants en France et jouent un rôle primordial de cohésion territoriale : véritables commerces de proximité dans des zones désertifiées, générateurs de lien social, ils participent au désenclavement des territoires en apportant une réponse aux besoins en mobilité de leurs populations, dont une majeure partie n'a pas accès aux transports en commun.

Ainsi, ce réseau constitue, non pas un frein, mais l'une des solutions à l'enjeu de la transition énergétique, qui doit passer par **un aménagement territorial équilibré des points d'avitaillement en énergies.**

Le CNPA ne cesse d'alerter depuis plusieurs années l'ensemble des pouvoirs publics sur les conséquences irréversibles qu'une désertification des stations-services aurait sur l'attractivité et le rayonnement de certains territoires, en particulier ruraux.

RETROUVEZ TOUS NOS COMMUNIQUÉS ET DOSSIERS DE PRESSE SUR [WWW.CNPA.FR](http://WWW.CNPA.FR), RUBRIQUE « PRESSE »

La recherche de solutions pour le maintien d'un réseau national de stations-services, relève d'une mission de service quasi-public et doit, à ce titre, devenir un sujet prioritaire pour le Gouvernement. Les dernières périodes de pénuries de carburants dues aux grèves, nous ont permis de prendre toute la mesure de l'urgence de garantir une sécurité d'approvisionnement en carburants sur tout le territoire national.

C'est la raison pour laquelle, dans le cadre des travaux engagés par le CNPA pour bâtir **un Plan de relance pour l'ensemble de la filière automobile, baptisé « Plan de Relance Rapide et Responsable – R<sup>3</sup> », un ensemble de mesures seront proposées au Gouvernement pour soutenir le maillage territorial des zones rurales en stations-service** afin d'accompagner l'évolution de leur offre énergétique, tout en préservant leurs moyens pour assurer leur mission de proximité et d'approvisionnement, facteurs clés d'une activité économique par la mobilité.

D'ores et déjà, le CNPA **adresse ce jour en urgence un courrier aux ministres Bruno Le Maire, Elisabeth Borne et Jacqueline Gourault, pour les alerter sur ces enjeux et leur partager de premiers éléments de réflexion et de solutions** pour sauvegarder la pérennité d'une activité clé pour la relance économique du Pays.

#### > À propos du CNPA

*Le Conseil National des Professions de l'Automobile représente la 5ème branche économique de France avec 142 000 entreprises de proximité et 500 000 emplois non délocalisables. Le CNPA défend l'intérêt général des services de l'automobile en animant une dynamique de filière et en développant une approche prospective sur des thèmes communs à tous les métiers de la mobilité tels que l'activité économique, l'emploi, les nouvelles technologies, le développement durable ou encore l'économie circulaire.*